



Bagnolet : Les Emplois d'Avenir, LA NOUVELLE SOUS-TRAITANCE !

Le nouveau contrat emploi avenir fait son apparition dans notre ville.

La municipalité propose au vote du Conseil municipal du 10 septembre 2015 de mettre en place par le biais d'un groupement d'entreprise régit en association loi 1901 (*dont elle sera membre d'office*), pour les jeunes de moins de 26 ans, des emplois plus que **précaires** !

Alors, qu'une ébauche de discussion a eu lieu au C.T.P. du **9 juillet 2015**, concernant ces créations d'emplois au **C.C.A.S**, **les élus de la Cgt s'étaient positionnés négativement sur le sujet.**

A notre grand étonnement ! Ces emplois précaires font l'objet d'une délibération sans concertation, avec les représentants syndicaux du personnel territorial.

Avec le temps, nous constatons qu'une fois de plus nous avons changé d'acteurs mais pas de film et que celui-ci reste négatif pour l'emploi public.

Pour notre syndicat : *Si l'état a les moyens de financer ces emplois, il peut tout aussi bien augmenter la dotation des collectivités territoriales, leur permettant ainsi de créer des emplois statutaires nécessaires pour assurer le bon fonctionnement du Service Public.*

La Cgt exige : **L'application de la loi du 12 mars 2012** avec des **titularisations** sur l'ensemble des besoins permanents, quel que soit le type de contrat et le motif de recrutement (dont les Contrats Aidés, horaires de vacation...) et **la création des postes** nécessaires pour toutes **les Titularisations**.

La Cgt n'acceptera pas que l'espoir des jeunes à l'emploi soit le prétexte de rajouter de la **« Précarité à la Précarité »** ! Surtout **qu'aucune garantie** n'est prévue pour ces emplois à l'issue de ces trois ans.

La Cgt dit : **OUI** au service de l'intérêt général et **NON** au service des intérêts privés.

La Cgt dit : **NON** à la casse du Code du Travail répondant aux vœux du Medef

Tout comme, nous pouvons constater : Les fins de contrats, Le manque de transparence sur le recrutement (mobilité Interne) Les courriers d'informations sur les vacances de poste sans leurs profils, des postulants Présélectionnés.

Où sont les promesses de campagne ? Pourtant la chasse aux sorcières continue !

C'est pourquoi les élus de la Cgt restent vigilants face aux droits de tous les salariés et prennent leurs responsabilités pour un progrès social **pour tous** !

LE CHANGEMENT, C'EST pour QUAND ?